



Projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive dans la MRC de Pontiac par Samonix

L'audience publique se poursuit le 29 septembre

Québec, le 1^{er} septembre 2026 – La commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), composée de Jacques Bénard, président, et de Martin Lessard, commissaire, annonce le début de la deuxième partie de l'audience publique sur le projet d'implantation d'une ferme aquacole terrestre en recirculation intensive sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Pontiac par Samonix inc. à compter du 29 septembre 2026.

La deuxième partie de l'audience publique est l'occasion pour toute personne ou municipalité, tout organisme ou groupe de s'exprimer verbalement ou à l'écrit sur le projet.

À retenir

- Début de la deuxième partie de l'audience publique le 29 septembre 2026 à 19 h au Centre récréatif de Campbell's Bay (2, rue Second, Campbell's Bay), aussi en direct sur le site Web;
- Plusieurs façons de transmettre un point de vue sont offertes. Tous les détails sont sur la page Web du dossier;
- La commission remettra son rapport à la ministre ou au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs au plus tard le 24 décembre 2026. Il sera rendu public dans les 15 jours suivants;
- La documentation sur le projet est accessible dans le site Web du BAPE.

Liens utiles

[Page Web du dossier](#)

[Comment transmettre un point de vue?](#)

[Comment se déroule la deuxième partie?](#)



Source :

Christophe Marquis, conseiller en communication

581 925-0698 | 1 800 463-4732

ferme-aquacole-pontiac@bape.gouv.qc.ca